
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 04 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0473 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Conseillers d'Education, session 2019.

Ce sont :

CONSEILLERS D'ÉDUCATION

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BONANE CASIMIR	311852	31/12/91
2	GOUEM ZAKARIA	282371	31/12/88
3	GUELBEOGO OUSSINI	241547	27/12/84
4	KINDA ABDOULRAHIM	305609	03/10/84
5	LOMPO YEMPABOU	241492	07/04/83
6	OUEDRAOGO ABDOULAYE	228857	11/11/89
7	OUEDRAOGO ADAMA	306016	14/12/89
8	OUEDRAOGO SIDBEWENDE MICHEL	241549	16/02/84
9	OUEDRAOGO WEND-PAYANGDE ANNICK	306440	05/01/92
10	OUEDRAOGO WENDMANAGDE IRENEE	249956	28/06/81
11	PISSIGA APIOU JOSEPH	249969	31/12/88
12	SOULGA NATERIMA HERMAN MARIE FIRMIN	55525	25/09/78
13	TIONO KOUDREGMA	311836	31/12/87
14	TRAORE GO ABDOULAYE	77272	31/12/75
15	ZAMPALIGRE ISSAKA	228824	31/12/84
16	ZERBO SALIMATA	250709	31/12/86

Arrêté la présente liste à 16 nom(s).

CONSEILLERS D'ÉDUCATION

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

